

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DROME	DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE NOUVELLE VALHERBASSE
<u>Nombre de membres</u> : Du conseil : 19 En exercice : 19 Délibérants : 14	L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ le 07 du mois de Avril à 18h30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Valherbasse à Montrigaud, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur VASSY Jean-Louis, Maire en présence des conseillers: Madame BESSON Isabelle, Monsieur CHARVAT Patrick, Madame SAUREL Nelly, Monsieur ROLIN Jérôme, Madame JANTON Joëlle, Madame MATHIEU-POUGET Régine, Madame DUC Gwendoline, Madame RONGY Marie-Madeleine, Madame BARRIER Marie-Agnès, Monsieur PAQUIEN Lionel, Monsieur VINCENT Bret, Monsieur GAUDENECHE Patrice, Monsieur MARY Claude
Quorum atteint	
date de convocation : 07 avril 2025	Absents excusés :  Monsieur DUC Bernard ayant donné pouvoir à Monsieur BRET Vincent  Monsieur CLET Benjamin ayant donné pouvoir à Monsieur CHARVAT Patrick  Madame MARION Isabelle  Monsieur RODRIGUEZ Richard
<u>date d'affichage</u> : 07 avril 2025	Absents : Madame CARRERE Alexandra
	Secrétaire de séance : Monsieur ROLIN Jérôme

## DÉLIB. N° 14-2025 OBJET : SUBVENTION VERSÉE AU CLUB PERCE NEIGE

En vue de la préparation du budget primitif 2024, Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il convient, comme chaque année, de fixer le montant des subventions versées aux différentes associations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de verser au CLUB PERCE NEIGE la subvention suivante : 150,00 €

M. Patrick CHARVAT et Mme SAUREL Nelly n'ont pas pris part au vote, car ils sont membres de l'association.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus, Au registre sont les signatures,

Résultat du vote		
Pour	14	
Contre	0	
Abstention	0	

Pour extrait certifié conforme A Valherbasse le 07 avril 2025

Le Maire Joan Louis VASSY

(DRÔME)